# - Les aventures d'un petit tambour

de Louis Fontaine<sup>1</sup> – Editions d L'Orme Rond

## Résumé du chapitre 1 :

10 novembre 1779, Maître Boquillon<sup>2</sup>, notaire royal de Villeneuve-sur-Bellot, vient à Thiercelieux porter un factum<sup>3</sup> à Dame du Bellay<sup>4</sup>. Ce factum était l'aboutissement d'une longue procédure que le Comte d'Alouville<sup>5</sup>, seigneur de Verdelot, avait engagé contre la dite Dame pour lui reprendre la seigneurie de Thiercelieux. En cause, un défaut de devoir féodal<sup>6</sup>.

Au vieux manoir de Thiercelieux, Maître Boquillon rencontre Christophe<sup>7</sup>, le fils de Dame du Bellay, qui l'introduit dans la grande salle où se trouve, prostrée, au coin de la grande cheminée, sa mère. La grand'mère de Christophe, Henriette Françoise Le Camu<sup>8</sup>, intervient aussitôt. Celle-ci, arrivé trois jours auparavant, est venue au secours de sa belle-fille. Elle fait valoir ses droits de reprise et congédie le notaire.

# Chapitre 2 – Une décision importante

« Dès les premiers jours de décembre<sup>9</sup>, la gelée s'établit sur toute la région, ourlant de givre les branches des arbres et des haies. Un contraste saisissant entre le blanc et le noir accentuait les valeurs, faisant ressortir le bois dénudé des arbres, la profondeur des terres labourées et les mille facettes des cristaux de glace suspendus en toile d'araignées. L'air lui-même se faisait cristallin, portant le son des cloches et des voix bien plus loin qu'à l'ordinaire.

Quand le soleil se décida à parachever le tableau, de toutes les chaumières l'on vit sortir les enfants qui se retrouvaient en grandes bandes multicolores autour des descentes et des mares « à la glissade ».

A Thiercelieux, Christophe de Lenharé<sup>10</sup> n'était pas le dernier, bien au contraire, car a son habitude, il regroupait les galopins du hameau et les entraînait en des équipés aventureuses à travers bois et fourrés. La plupart, pourtant, n'étaient que chichement vêtus, de mauvais sarraus<sup>11</sup> et de chausses de toile et le plus souvent leurs pieds nus se contentaient de sabots calfeutrés de paille.

Le jeune seigneur du lieu n'avait pas plus fière allure et personne n'eût pu dire, en le voyant au milieu de ses petits compagnons, quel signe pouvait le distinguer. Peut-être détonnait-il quand même par son air décidé et sans doute sa façon de diriger qui, du reste, leur plaisait ? Sans conteste, c'était toujours lui qui proposait les jeux les plus imaginatifs et les plus passionnants, quand les travaux domestiques ne les requéraient pas auprès de leurs parents. Autour de Lenharé, se regroupaient ainsi une bonne dizaine de garçonnets entre dix et quatorze ans, tous férus de folles cavalcades dans les bois et dans la plaine, à la recherche de tous les petits présents que Dame Nature met à la disposition de ceux qui veulent cueillir, ramasser ou quelquefois piéger.

Ils avaient tous un surnom, comme c'est l'habitude en Brie, et il était souvent inspiré de celui d'un des ancêtres des enfants. C'est pourquoi on voyait là un « Petit Léon », qui était un grand Claude ou qu'on entendait appeler un « Milien » qui était Serge, en souvenir de son grand-père Emilien le bedeau.

Pour Christophe, tous l'appelaient Lenharé par un de ces accords tacite et unanimes. C'était probablement la seule marque qui le faisait quand même un peu différent.

Le pâle soleil de décembre, outre les projets de glissades, avait rassemblé ceux de Thiercelieux dans l'espoir qu'une équipée serait entreprise contre ceux de Montolivet. Quoique cordiaux, les rapports des enfants entre le village de la paroisse et les divers hameaux qui s'y rattachaient, subissaient souvent des fluctuations incertaines que les hasards des rencontres transformaient quelques fois en pugilats.

En ce bel après-dîner de dimanche, tous se retrouvèrent près du grand saule qui abritait une mare, ancien vestige probable des douves du manoir de Thiercelieux.

Les gamins plaisantaient l'un de l'autre par moqueries ou par provocation.

- Qu'est-ce qu'on va faire ?
- A la descente du bois Réault, on pourrait certainement glisser sur plusieurs toises.
- A la traque d'un gros lapin que j'ai longuement suivi...
- Tu ne serais pas capable de tenir au froid.
- On est trop nombreux, à ct'heure!
- Taisez-vous, dit le fameux « Milien », j'ai appris par ma sœur, qui revenait du catéchisme, que ceux de Monto vont trainer dans la fosse à Gouant. Milien était l'un des plus âgés et le principal « lieutenant » de Christophe.

C'était toujours la même chose, ils commençaient par se poser des questions sur leurs occupations possibles, puis l'un des proches de Christophe lançait l'idée.

Tous se tournaient alors vers lui pour connaître son avis, car il n'avait pas encore parlé.

Cette fois encore, ils lui dirent :

- Alors Lenharé, qu'est-ce que tu en penses ?
- On y va les gars. Mais attention, pas n'importe comment. On va se séparer en deux groupes et l'on rentrera dans le vallon en deux temps. Premier groupe avec « Milien » vous arriverez comme si vous passiez le chemin. Avec le deuxième groupe nous cheminerons par les hauts pour arriver derrière.
- Milien, tu partiras avec Claudin, La Trique, Petit Léon, Thierro, et Deuxœil, mais attention, pas avant d'avoir entendu le cri de la buse que je pousserai quand nous serons en place avec le reste de la bande!

Ils firent comme il leur avait dit. On aurait pu croire des soldats à l'exercice. Ils avaient leur façon pour ne pas se faire voir et se fondre dans le paysage. Ils se disposèrent silencieusement tandis que ceux de Monto, pas méfiants, étaient égayés dans une vaste prairie en déclivité à la recherche de traces de lapins.

Le cri aigre de la buse se répercuta dans l'air sec, sans attirer l'attention.

La petite troupe de Milien arriva tranquillement sur le chemin. Alors ceux de Montolivet les aperçurent, et aussitôt se regroupèrent avec un tantinet de crainte.

Ils étaient aussi une dizaine et constatèrent qu'ils avaient la supériorité. Sûrs d'eux, ils ne ménagèrent pas les lazzis au petit groupe apparemment inoffensif.

- Alors les Thiercelieux, on est perdu, on court après sa maman pour retrouver son chemin...
- Vous êtes sur not' terre, déguerpissez les morveux...

Milien ne disait toujours rien et poursuivait son chemin. Alors le plus grand de Monto, un assez fort gaillard de quatorze ans, musclé déjà comme un conscrit, descendit sur le chemin et se mit en travers pour en barrer le passage.

- Vous n'allez pas les laisser passer, quand même, dit-il à ses amis.
- Nous passerons malgré vous, leur répondit Milien.

Aussitôt la bagarre commença.

Christophe, qui avait peut-être hérité de ses ancêtres un sens militaire, n'intervenait toujours pas, laissant le combat s'engager.

Malgré l'ardeur de Milien et de ses compagnons, le poids de Monto se faisait durement sentir et les coups de sabots tenus à la main n'étaient pas les moindres des sévices qu'il fallait endurer.

Tout à coup cependant, et sur le derrière des lignes ennemies, Christophe arriva avec le second groupe en poussant des cris terrifiants, comme s'il ne représentait que l'avant-garde d'une horde de cinq cents diables.

L'effet psychologique fut déterminant ; ceux de Monto ne résistèrent pas deux minutes sous l'assaut conjugué des deux parties de Thiercelieux et la débandade fut vite arrivée.

Mais l'après-midi n'était pas terminé ; dès que les Monto eurent disparu à l'horizon, les Thiercelieux se défilèrent par la Fosse et regagnèrent le bois de Boban qu était assez impénétrable.

Au loin on entendait les cloches de Montolivet qui sonnaient le vêpres, et chacun savait que Monsieur le Curé<sup>12</sup> se montrerait sévère lorsqu'on se retrouverait.

Qu'importe, la jeunesse est sans remord et sans souci.

Grâce à un ingénieux système consistant à transporter dans un vieux pot de terre ébréché quelques braises de l'un des foyers familiaux, ils allumèrent un feu de bois sec pour éviter la fumée. Ils sortirent alors des châtaignes d'un sac qu'ils avaient apporté et, prenant place autour du brasier improvisé, les jetèrent dans la cendre pour les faire griller.

Ils se brûlaient les mains pour les déplacer ou les reprendre et, décortiquant celles qu'ils avaient récupérées, mâchaient la chair savoureusement chaude et légèrement grillée de leur récolte d'automne.

L'air était à l'amitié des soirs de combat. Malgré le froid qui se ravivait avec l'heure, il semblait aux Thiercelieux qu'on ne pouvait être mieux que dans ce décor de hautes tiges dénudées, près de ce feu militaire, en train de partager, entre amis, ces quelques châtaignes tout en se remémorant les phases de la glorieuse débandades des Monto...

Mais les meilleurs moments ont une fin. Il était temps de penser à rentrer au hameau. Demain arriverait trop vite pour les corvées quotidiennes ou le retour vers la triste salle de classe du Magister de Montolivet. Maître Barnabé<sup>13</sup> n'était pas tendre aux

cerveaux un peu obtus de ces petits paysans plus volontiers tournés vers le grand livre de la Nature que ceux bien rébarbatifs de l'école. La férule en osier de Maître Barnabé avait plus d'une fois caressé les côtes de beaucoup parmi ceux qui rentraient à Thiercelieux en ce beau dimanche de décembre 1779!

Le soleil rougeoyait encore, à l'ouest, quand ils se quittèrent sans presque mot dire, devant le vieux manoir des Lenharé. »

Louis Fontaine

Dans la suite du livre, Christophe est engagé comme tambour<sup>14</sup> dans l'Armée. Il part en Amérique et participe à la Guerre d'Indépendance.

Texte publié avec l'aimable autorisation de Rémi Fontaine

#### notes:

1 - Louis Fontaine est né à Paris en 1928, d'une famille liée depuis plus de cent vingt ans au village de Villeneuve-sur-Bellot. Après des études de photographie, il découvre les métiers de l'imprimerie, ce qui le conduit à effectuer sa carrière au sein d'un groupe de presse international. A cinquante ans, il reprend sa liberté pour créer et diriger durant onze années les éditions de L'Orme Rond. Passionné d'écriture, Louis Fontaine a publié des ouvrages sur l'histoire de la Brie et sur le scoutisme, ainsi que des livres pour la jeunesse.



#### Bibliographie

En Brie champenoise, PEG, 1974.

Saints et chevaliers oubliés de la Brie, L'Orme Rond, 1978.

La Brie champenoise ancienne, aujourd'hui, L'Orme Rond. Tome I : Itinéraires, 1982 ; Tome II : Écologie-Histoire, 1982 ; Tome III : Cent localités, 1983.

Il y a cent ans : La Marne, gros plan sur la bataille des Morin, L'Orme rond, 2013.

Robert Manson, photographe du scoutisme (texte d'un album photographique), L'Orme Rond, 1978. Un jour les scouts, jalons photographiques de Jos le Doaré (texte d'un documentaire), L'Orme Rond, 1981. La mémoire du scoutisme, dictionnaire des hommes, des thèmes et des idées, Duquesne Diffusion, 1999. Cent scouts morts pour la France, avec Rémi Fontaine, La Porterie de Riaumont, 2000. Le guide Totus du scoutisme, avec Rémi Fontaine, Jubilé, 2007.

Les aventures d'un petit tambour, L'Orme Rond, 1984.

Vive le Roi quand même, L'Orme Rond, 1985.

Les lys et les coquelicots, L'Orme Rond, 1987.

Cartouche, Le Triomphe, 1998.

Un enfant dans la guerre, Clovis, 2000, réédité à L'Orme Rond en 2012.

Le pharaon a disparu, avec Rémi Fontaine, Clovis, 2001.

Contes et merveilles, légendes de Noël, Elor, 2002.

Le sang et la gloire, des hommes et des batailles qui ont fait le France, Editions de Paris, 2003.

Contes de Noël de tous les temps, Via Romana, 2006.

- 2 Maître Etienne Boquillon (1731-1793). Procureur fiscal, notaire Royal, et tabellion royal du bailliage et châtellenie de Coulommiers, en résidence à Villeneuve-sur-Bellot. Il est en charge de plusieurs affaires pour le Comte d'Allonville. En avril 1764, il doit se rendre à Montmirail pour rendre l'aveu du Comte que celui-ci doit à la châtellenie de Montmirail pour ses terres de Verdelot. Là-bas, le lieutenant qui doit le recevoir le fait attendre trois jours à l'auberge. En 1767, alors que le Comte est absent pendant toute l'année, c'est lui qui s'occupe de ses affaires courantes. Le 27 décembre 1767, il rédige le bail pour la location de la ferme du château de Thiercelieux à Nicolas Verdier. Les 12 & 13 juillet 1768, il dort à l'auberge de Thiercelieux, pour pouvoir s'occuper de l'arpentage des terres nouvellement acquises par le Comte. Nous connaissons son travail, car celui-ci aboutit au plan terrier de la seigneurie de Thiercelieux (voir l'extrait en fin d'article, et le document complet sur le site de la mairie). Et bien sûr, le 10 août 1774, il est chargé de rédiger un factum dans le procès qui oppose M. de Philippes à M. Dujay (voir la note qui suit).
- 3 Un factum est un mémoire qui expose des faits juridiques. Le factum dont il est question est conservé aux Archives Nationales. C'est une pièce dans le procès qui oppose M. de Philippes à M. Dujay. Procès qui trouve un règlement à l'amiable le 3 mars 1775. Dans ce document, on découvre que M. Jacques Michel de Philippes (1731-1808), seigneur de Primefosse, possède une partie de la seigneurie de Thiercelieux, et que celle-ci lui est contestée par M. Dujay. François Nicolas Dujay (1739-1806) est l'époux de Marie-Nicole de Cordemoy (1736-1786, fille de Suzanne Catherine du Bellay, voir note suivante), et, à ce titre, seigneur du Fresne de Thiercelieux.
- 4 Dame du Bellay : Suzanne Catherine du Bellay, fille de Jacques du Bellay (1647-1701) et d'Anne de Henault. Anne de Henault a épousé, en première noce, Nicolas II de Lenharré. De par sa mère, Suzanne Catherine est l'héritière de la seigneurie du Fresne de Thiercelieux. Cette portion de la seigneurie de Thiercelieux comprend, le Grand Bois de Thiercelieux et l'étang du Fresne, celui-ci étant sur le rû de Thiercelieux (voir *Rû et étangs*). La seigneurie du Fresne de Thiercelieux représente les 3/11° de l'ensemble de la seigneurie. Après le décès de Nicolas II (vers 1679) elle revend ces 3/11°, en 1712, à Alphonse Germain de Guérin, époux d'Henriette Françoise Le Camus. Mais Nicolas II de Lenharré et Anne de Henault ont eu deux filles. Marguerite, Dame d'Aulnay, et Anne, Dame de Broussy. C'est cette dernière qui a vendu, à M. de Philippes, 2,5/11° de la seigneurie de Thiercelieux. Héritées, revendues, les portions de la seigneurie de Thiercelieux finissent par être toutes rachetées par le Comte d'Allonville.

5 – Le Comte d'Alouville : cette orthographe est peu utilisée. Maître Boquillon orthographie *Allonville* (avec un N à la place du U et deux L au début), lui-même signait

Alonville (avec un seul L).

Armand Jean d'Allonville (1732-1811), dit « le beau d'Allonville » reçu 15 coups d'épée à la bataille de Rosbach. Il est désormais surnommé « le Balafré ». Il est, en plus de très nombreux titres, seigneur de Verdelot et de Launoy-Renault. C'est en 1766 qu'il rachète les 8/11<sup>e</sup> de la seigneurie de Thiercelieux à Mlle Henriette Charlotte de Valory, fille d'Henriette Françoise Le Camus et de Charles-Guy de Valory. En 1773, il tente de racheter, au domaine Royal, les terres de Montolivet mais sa demande est refusée. Il vit principalement à Paris, en son hôtel rue des Tournelles et à Langres, mais séjourne parfois dans son château de la Roche à Verdelot. A 32 ans, en 1764, il épouse Marie-Françoise Jehannot de Bertillat (1744-1817). Son fils, Armand François, accompagne plusieurs fois le Roi Louis XVI dans des chasses autour de Versailles. Royaliste convaincu, il émigre en 1791. Tous ses biens sont confisqués. Il tente de monter plusieurs régiments pour combattre la France Révolutionnaire, mais à chaque fois sans succès. Il finit sa vie dans la misère, et meurt à Londres.

6 – Le devoir féodal : obligation de rendre l'hommage dû, en tant que vassal, à son suzerain. C'est ce qu'on appelle « l'aveu ». La seigneurie de Thiercelieux doit rendre hommage à la châtellenie de Coulommiers.

7 – Christophe : Héros du livre. Personnage fictif. Ce prénom est porté par deux membres de la famille de Lenharré. L'un d'eux, Christophe I<sup>er</sup> (1550-1597), a été inhumé dans l'église de Montolivet avec son épouse Anne de Dampierre. Le second, Christophe II (mort en 1680) est le dernier Lenharré direct qui fut seigneur de Thiercelieux.

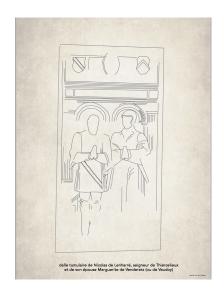
8 – Henriette Françoise Le Camus (1695-1758). Elle est l'héritière des 8/11° de la seigneurie de Thiercelieux. D'abord épouse d'Alphonse Germain de Guérin (1685-1713). C'est lui qui rachète les 3/11° de la seigneurie de Thiercelieux à Anne de Henault. Après le décès d'Alphonse Germain de Guérin, elle a alors 18 ans, elle épouse Charles-Guy de Valory (1689-1774), qui devient seigneur de Thiercelieux. Elle décède en 1758 à Etampes, dans le château des de Valory. M. Fontaine imagine un lien de parenté entre Jeanne Le Camus, épouse de Charles René d'Aulnay (petit-fils de Nicolas II de Lenharré, héritié de 1,5/11° de la seigneurie de Thiercelieux) et Henriette Françoise Le Camus.

### 9 - L'action se déroule le dimanche 5 décembre 1779

10 – Lenharé : plus souvent orthographié avec deux R. La famille de Lenharré est celle qui a conservé la seigneurie de Thiercelieux le plus longtemps. Depuis Georges de Lenharré vers 1370, jusqu'à Christophe II de Lenharré vers 1680 (cité plus haut). Les de Lenharré n'ont jamais été seigneurs de Montolivet, qui n'était pas, à proprement parlé, une seigneurie. Ils étaient, depuis 1390, seigneur de Montceaux-les-Provins, où plusieurs des leurs sont inhumés. Les dalles funéraires de Jean I<sup>er</sup>, de Jean II et de Nicolas I<sup>er</sup> de Lenharré y sont encore visibles. Dans l'église de Montolivet se trouvaient autrefois les dalles funéraires de Christophe Ier de Lenharré et de son épouse Anne de Dampierre ainsi que celle de Luce de Soissons, épouse de Jacques 1er de Lenharrré. Il est tout à fait impossible que la tombe qui se trouve à l'extérieur, devant l'église, puisse être celle d'un membre de la famille de Lenharré, encore moins celle d'Edouard de Lenharré, qui décède après 1445, et qui est inhumé dans l'église de Montceaux-les-Provins (conf. Montolivet et les Templiers). Les égards dus à leur rang font que les nobles sont inhumés dans les églises, avec des dalles de très belle facture. C'est après le décès de Christophe II de Lenharré, en 1680, celui-ci vit alors à Paris, que la seigneurie sort de la famille Lenharré pour devenir la possession de Claude Louis Aubery (1613-av.1680), seigneur de Trilport. Le château, qui fait office de demeure seigneuriale, est probablement peu habité par les membres de la famille de Lenharré. Ils détiennent de nombreuses seigneuries de bien plus grande importance. En 1727, quand le Marquis de Valory en fait un état des lieux, la couche de fiente de pigeon est telle qu'on peut supposer que la demeure n'est plus habitée depuis de nombreuses années. Elle ne le sera plus jusqu'à la Révolution.







- 11 Sarraus : Blouse de travail en grosse toile que portaient les paysans. En Brie elle était bleue.
- 12 C'est le Père Thomas Allongé qui est curé de Montolivet depuis le 20 avril 1739, jusqu'au 1er octobre 1780, date à laquelle il meurt après quarante deux années de ministère à Montolivet. Il est contemporain du fameux abbé Guichard, curé de Saint-Barthelemy, qui, avec près d'une dizaine de procès intentés contre ses paroissiens, sut si bien se faire détester de ses ouailles, et qu'il finit guillotiné à la Révolution. Ce dernier n'est pas venu à l'enterrement du Père Allongé, le 3 octobre 1780, contrairement aux curés de Montdauphin, de Montenils, de Mécringes, de Rieux et de La Celle. Le père Allongé avait Nicolas Plier (1729-1806) comme domestique et Victoire Laplaige comme servante.
- 13 Le maître d'école (ou *magister*) est alors Edme Thomas Millet. C'est lui qui, en 1791, devient le premier maire de Montolivet. La rentrée scolaire a lieu courant novembre. Vers les mois d'avril-mai, les enfants désertent l'école pour accompagner les troupeaux d'oies et les jeunes naissances de l'année. Ce sont les paroissiens qui payent pour entretenir le maître. Celui-ci n'a pas de puits et doit aller au lavoir pour puiser son eau.

« la salle de classe a 4 m. de large sur 5 m. de long, ce qui ne présente de places que pour 25 élèves d'après le règlement. Cependant on y entasse jusqu'à 70 enfants ; la disposition est si mauvaise qu'on ne peut trouver une place pour y poser un tableau noir. Le logement de l'instituteur est misérable : une seule pièce sert à la fois de cuisine de chambre à coucher et même de salle de mairie. Il est impossible que l'Instituteur, sa femme et ses trois enfants continuent de rester dans un pareil logement et si cet instituteur n'élève aucune réclamation, l'humanité et la convenance ne sont pas moins un devoir à l'administration de faire cesser cet état des choses. » [Monographie communale de Clozier – 1888]

C'est en 1854 pour que les travaux ont eu lieu et que la salle de classe est transformée : 10 m. de long sur 8 m. de large, au dessus d'une cave de même dimension, éclairée par 4 grandes fenêtres et deux portes vitrées. C'est l'école que nous connaissons aujourd'hui.

Le maître d'école est très lié au curé. C'est ce dernier qui le choisit et le maître d'école lui sert de sacristain, d'organiste, de chantre ou encore de sonneur de cloches (chaque matin, midi et soir). Il accompagne le curé aux sacrements (baptême, mariage et inhumation).

14 – Bien que le héros soit devenu tambour dans l'Armée, nous pouvons parler ici des Tambour-Afficheurs qui officièrent à Montolivet. Le plus ancien, identifié, est Nicolas Bonnot (en 1810), puis vient Joseph Renaud (en 1831), Nicolas Rémy Berthault (en 1836), François Béchard (en 1841), Louis Sébastien Mornon (de 1846 à 1851), Pierre François (en 1851), à nouveau Louis Sébastien Mornon (de 1856 à 1860), Rémy Augustin Berhault (de 1861 à 1882), César Champenois (de 1883 à 1894), Rose Champagne (de 1895 à 1912), M. Chron (en 1914), Octave Guillaumet (de 1922 à 1934), Gaston Hermand (en 1935), et enfin à nouveau Rose Champagne (en 1936). Le Tambour-Afficheur est aussi Garde-Champêtre.

En 1779, c'est Louis Pierre Quéruel qui est procureur fiscal de Thiercelieux. C'est-à-dire que c'est lui qui s'occupe de la ferme seigneuriale (celle contiguë à la maison seigneuriale, qu'on appelle auj. le château) et qui récolte le fisc pour le Comte d'Allonvile, seigneur de Thiercelieux. Avant cela, Louis Quéruel était le fermier du château de Villiers-les-Maillets, époux de Louise Le Sage et veuf depuis 1759. En 1762, Louis Quéruel épouse Anne Rousseau (1712-1777), fille de Valentin Rousseau, bailli de la Chapelle-Véronge et procureur fiscal de Thiercelieux de père en fils. Le procureur fiscal pouvait rendre justice. Une potence et un pilori (ou échelle) se trouvent alors sur la place de Thiercelieux (au coin de l'actuel rue de la Rose et de la rue des Lilas). Ce droit de justice est aboli le 16 août 1790. Louis Quéruel devient alors un simple exploitant d'une ferme confisquée par l'Etat. La ferme et le château sont vendus à Louis Joseph Herbin (1783-1842) en 1794.



Extrait du plan terrier réalisé par Maître Boquillon, pour le Comte d'Allonvile. A noter le long bâtiment, aujourd'hui disparu, qui longeait l'actuelle place de Thiercelieux. On y distingue aussi le pilori.





Merci au Lieutenant Lecomte pour les photos

Le tambour historique de Montolivet, conservé à la caserne de Meilleray.